



La lettre du maire

Ville de Courtenay . Novembre 2020 . N°1



Philippe Follet

Un premier bilan éloquent

**Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,**

Lors des municipales la liste que je conduisais a été élue au 1er tour avec respectivement 295 et 410 voix de plus que les listes de Jean-Pascal Patard et Daniel Dufay.

Fruit de l'expression démocratique, le résultat a été toutefois contesté par quelques mauvais perdants devant le tribunal administratif qui, contre toute attente, a rejeté les conclusions sans équivoque du rapporteur public et a prononcé une annulation assortie d'une mesure d'inéligibilité. Malgré tout, à la grande déception de nos adversaires, il a jugé opportun de laisser en place le maire et le conseil municipal qui ont toute légitimité pour conduire les affaires de la ville dans l'attente de la décision du Conseil d'Etat auprès duquel nous avons introduit un recours.

Au delà de ces aléas juridiques, la nouvelle municipalité s'est mise immédiatement au travail et les habitants de Courtenay ont pu rapidement se rendre compte que l'ère de la léthargie était terminée.

Prenons tout d'abord **la propreté de la ville**. Compte tenu du retard accumulé et des insuffisances obser-

vées de longue date, il fallait mettre les bouchées doubles et **le personnel communal n'a pas été le dernier à se mobiliser et à se montrer particulièrement réactif**. La population ne s'y est pas trompée qui, à maintes occasions, a tenu à adresser ses félicitations aux agents et élus municipaux.

En outre, pour assurer efficacement au printemps et en été l'entretien des bas-côtés des routes, **nous avons doté le personnel des services techniques du matériel indispensable : tracteur, épareuse, élagueuse...**

Dans le domaine de la voirie, maintenant, les opérations se sont succédé à un rythme soutenu : **première tranche des travaux de réfection des trottoirs sur la route de Montargis, pose de nouveaux abribus à la Jacqueminière et d'abris vélos en centre ville**. Parallèlement, la sécurité routière a été renforcée avec **l'installation de miroirs à plusieurs intersections, le réaménagement du virage des Gros Aulnes, le bouchage de nids de poule, la pose de plots devant l'ancienne école municipale de musique et en bordure de la rue des Ponts...**

Maire de Courtenay

Conseiller communautaire de la communauté de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne (3CBO)

Vice-président du CFA Est-Loiret

Vice-président de l'EPFLI (Etablissement public foncier local intercommunal) «Cœur de France»

Président du conseil des communes du cinémobile au sein du CICLIC Centre-Val de Loire



Travaux de refecton des trottoirs route de Montargis.



Déplacement du buste d'Aristide Bruant devant le pôle culturel.



La passerelle sera édifée au dessus des voies ferrées.



Installation des valeurs républicaines sur le fronton de la mairie.

Par ailleurs, en cette période de pandémie, nous avons voulu apporter un peu d'oxygène à l'activité commerciale en centre ville avec l'**exonération de la taxe d'occupation du domaine public** pour les terrasses des bars et restaurants et la **suppression de la zone bleue**.

J'évoquerai aussi le **déplacement du buste d'Aristide Bruant** qui trône désormais devant le pôle culturel et associatif, la **mise à disposition de locaux de l'ancienne école municipale de musique à des associations** telles que le judo-club dont l'embauche d'un professeur est devenue réalité grâce à la prise en charge par la municipalité d'un complément d'heures, l'atelier théâtre de la compagnie « Courtenay joue »...

Et les projets ?, direz-vous. Certains sont à court terme comme l'installation des illuminations qui s'organiseront en deux thèmes : **«Sur les pas d'Aristide Bruant»** et **«Courtenay en lumière»**, la **construction, à la gare, d'une passerelle au dessus des voies ferrées** pour non seulement sécuriser le cheminement des piétons, mais aussi rattacher le quartier du Stade au reste de la ville, la **réouverture de la halle à la circulation**, la **pose d'un panneau d'information lumineux à la Jacqueminière**.

A moyen terme, nous aménagerons à la Jacqueminière et au stade municipal (face à la piscine), **des city stades (terrains omnisports)**, utilisables en toute liberté par notre jeunesse. Appelé à devenir prochainement propriété de la commune, l'ancien terrain

Delamour sera transformé en **un square doté de jeux pour enfants, de tables de pique-nique et de ping-pong**, et en contrebas de **quelques places de stationnement**.

Une grande nouvelle : la Ville s'apprête à se rendre **acquéreuse de l'hydromellerie qu'elle remettra en état pour donner un nouvel éclat à l'entrée de ville et y installer notamment un pôle médical** avec le concours financier de la communauté de communes.

Enfin, d'autres projets économiques, porteurs de richesses pour Courtenay, sont en germe. Comme nous l'avions dit durant la campagne électorale, nous allons être imaginatifs et novateurs.

Oui, comme vous venez de le voir et malgré la crise sanitaire, la municipalité s'est mise au travail et a déjà réalisé une partie de son programme électoral. Je l'ai souvent dit : **«Nous n'avons qu'une parole»**. Et celle que nous avons donnée aux électrices et aux électeurs, nous sommes déjà en train de la tenir ! Mieux : comme je l'avais assuré au lendemain de la décision du tribunal administratif : **«Nous allons mettre les bottes de sept lieues pour satisfaire les besoins des Curtiniennes et des Curtiniens»**.

Philippe Follet

Maire de Courtenay